



COMPTE RENDU DU CERCLE DES “CITOYENS DE L’EAU”

REUNION DU MARDI 22 MARS 2022

Présents :

Lucie BAUDOIN – Citoyenne d’ARDIN ;

Didier LEMOTHEUX – Citoyen de SAINTE-OUENNE, Membre du groupe Consom’acteurs du Centre Socio-Culturel Val d’Egray ;

Régis GUILLOTEAU – Adjoint au Maire de SAINT-REMY et Vice-Président du SECO ;

Claude MEUNIER – Citoyen de GERMOND-ROUVRE, Membre du groupe Consom’acteurs du Centre Socio-Culturel Val d’Egray ;

Yves VEILLON – Représentant de l’Association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)

Olivier COLLON – Représentant du Comité Départemental de Spéléologie ;

Dominique MEEN – Maire de VOUHÉ et Vice-Président du SECO ;

Jean-Paul CHAUSSONNEAUX – Maire de POMPAIRE et délégué du SECO ;

Yoann AYRAULT – Technicien au service Usines du SECO ;

Nicolas MOREAU – Animateur du programme Re-Resources au SECO ;

Pierre MERY – Directeur du SECO ;

Excusés :

Jean-Nicolas DUMONT – Animateur agricole Re-Resources au SECO ;

Antonin GOULARD – Agriculteur à SAINT-MAXIRE.

ORDRE DU JOUR

- **Tour d’inclusion,**
- **Elections sans candidat pour les rôles de facilitateur, secrétaire et second lien**
- **Recensement des thèmes que les membres du cercle souhaiteraient aborder,**
- **Tour de conclusion.**

Secrétaire de la séance : Pierre

Le tour d’inclusion

Ce tour de table permet à chacun de partager l’état d’esprit dans lequel il se trouve en abordant cette réunion.



Elections des rôles

Pierre rappelle que le fonctionnement des cercles se base notamment sur l'attribution de rôles définis comme suit :

-**Le premier lien** : Il est nommé par une autre instance (le Bureau du SECO) pour apporter au cercle des sujets à traiter. Régis assure ce rôle.

-**Le second lien** : il porte la parole du cercle à l'extérieur pour défendre ou présenter une idée. Il doit avoir la confiance du groupe. C'est lui qui pourrait par exemple porter une proposition d'action auprès du bureau en même temps que le premier lien.

-**Le secrétaire** : il garde en mémoire, sous forme d'un relevé de conclusions, les propositions du cercle.

-**Le facilitateur** : il gère les temps de parole pendant les échanges et fait exprimer le besoin derrière ce qui est dit, lorsque cela est nécessaire.

Les élections de ce jour ont pour objet d'attribuer ces trois derniers rôles. Le processus proposé est dénommé élections sans candidat. Chacun note sur un bulletin nominatif le nom de la personne qu'il souhaiterait désigner pour le rôle qui fait l'objet de l'élection. Puis chacun expose les raisons qui l'ont conduit à voter pour telle ou telle personne. A l'issue de ce tour de parole chacun a la possibilité, au vu de ce qui a été partagé, de modifier son vote. Une majorité se dégage pour une personne. Il est demandé à chacun s'il y a une objection majeure à ce que la personne en question soit désignée pour le rôle. Puis il est demandé à la personne si elle accepte le rôle.

Pierre propose avant de passer aux votes de fixer la durée des mandats des rôles. Il est décidé d'un commun accord de fixer les mandats comme suit :

- Second lien : 2 ans,
- Facilitateur : 2 ans,
- Secrétaire : 1 réunion (tournant),

avec la conscience que chacun peut demander une nouvelle élection à tout moment.

Pierre anime l'élection du facilitateur. Nicolas est désigné pour ce rôle. Nicolas anime ensuite l'élection du second lien qui revient à Lucie.

Les thèmes de travail du cercle

Nicolas propose aux participants de faire part au groupe des thèmes qu'ils souhaiteraient aborder dans le cadre du cercle. Comme cela avait été fait lors de la précédente mandature, il propose de distinguer des sujets dits de fond et de forme.



Les sujets suivants sont cités :

SUJETS DE FORME	SUJETS DE FOND
Présenter aux habitants la démarche Re-Resources et sur quelles actions cela débouche.	Point d'avancement sur le projet de Sola en République démocratique du Congo avec l'association Hamap
Communiquer auprès du public sur le plan pluriannuel d'investissement du Syndicat (les grands travaux)	Les différents usages de l'eau (AEP, irrigation, loisirs...) et les conflits possibles
Mettre à jour la fiche explicative de la facture d'eau	La préservation de la ressource en eau
Expliciter le parcours de l'eau depuis son prélèvement jusqu'au Robinet de l'abonné en indiquant le coût de chaque étape.	L'adaptation du SECO au changement climatique
Améliorer la pertinence de la communication vers les abonnés	La gestion patrimoniale des réseaux (lien avec les projets d'urbanisme)
Communiquer auprès des abonnés sur les coûts liés à l'augmentation du prix de l'énergie.	La défense incendie
Communiquer sur les trucs et astuces pour économiser l'eau	Les polluants émergents
Communiquer sur la fonction des usines de production d'eau (quels traitements ?)	Les « bassines »
Expliquer l'intérêt de l'eau du robinet vs eau en bouteille avec une action associée (par exemple distribuer une gourde ...)	L'évolution de la production d'énergie verte
	Les rôles des barrages dans le département

Il est demandé à chacun de hiérarchiser les sujets listés de façon à établir une priorisation des thèmes qui seront traités au cours des prochaines réunions. Un thème de forme et un thème de fond seront traités lors de chaque rendez-vous du cercle. Dominique signale l'existence de l'application intramuros qui permet le partage d'informations à l'échelle d'une collectivité, en l'occurrence la CC Val de Gâtine.

Le tour de conclusion

Les participants expriment la façon dont ils ont vécu cette réunion. Régis exprime le souhait de relayer les actions du cercle sur le site internet du syndicat.

La prochaine réunion est fixée le 26 avril 2022 à 18h00 au SECO